

graphique

Lexique



Le design graphique comme expérience

**Mémoire de recherche en Design
Dsa mention Graphisme 2018
au lycée Denis Diderot
Céline Renault**



Annexe, lexique

A

¹ *Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey, édition Le Robert, le 7 août 2012, 4200 p., Éd Le Robert, pp. 98-99 tome 1

² <http://www.cnrtl.fr/definition/alt%C3%A9rit%C3%A9> le 28 décembre à 19h05

³ *Ibid*, Alain Rey, p. 162, tome 1

Altérité n. f. : est un emprunt philosophie (1270) au bas latin *alteritas* (mil. IV^{ème} siècle), dérivé de *alter* (autre, autrui, altruisme). Le sens d'emprunt correspond à la notion philosophique de « différence par changement », à la fois « diversité » et « altération ». Le mot semble disparaître de l'usage et réapparaître en français classique (1697, Bossuet) au sens moderne de « caractère de ce qui est autres ». Il est devenu usuel en philosophie à partir du début du XIX^{ème} siècle, se spécialisant à propos des rapports humains, d'après les emplois didactique de *autre*¹. L'altérité c'est le caractère, la qualité de ce qui est autre, distinct².

Apprendre v. tr. : vient du latin populaire *appredere*, du classique *apprehendere* (appréhender) au sens psychologique de ce verbe. Le verbe signifie dès l'ancien français « saisir par l'esprit » et « acquérir pour soi des connaissances ». Il se dit aussi (v;1140) pour donner à autrui des connaissances : apprendre à quelqu'un à, aussi apprendre quelqu'un à. Le sens subjectif du verbe, construit avec à (1080), correspond à « contracter une habitude » et à « devenir capable de quelque chose, par l'expérience »³. C'est aussi recevoir ou donner

¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/apprendre> le 4 janvier à 10h29

un enseignement. C'est acquérir la connaissance d'une chose par l'exercice de l'intelligence, de la mémoire, des mécanismes gestuels appropriés¹.

² <http://www.cnrtl.fr/definition/appre%CC%89hender> le 4 janvier à 13h05

Appréhender v. tr. : il provient du latin *apprehendere* pour saisir, de ad- (à) et *prehendere* prendre, devient en bas latin saisir par l'esprit. C'est saisir par les mains, par le corps quelque chose².

Atelier n. m. : à l'origine le mot désigne en 1332 *astelier*, pour dire tas de bois. Très rapidement il désigne le lieu de travail du bois puis tout lieu de travail artisanal. En 1563, Bernard Palissy emploie *hastelier* en parlant de son laboratoire d'artiste-artisan ; à partir de cette époque, le mot s'attache à la fois aux activités artisanales et aux beaux-arts. Le premier sens donne lieu à une métonymie. Il désigne l'ensemble des artisans, ouvriers travaillant dans le même lieu en 1690. Le deuxième sens aussi en 1808. L'atelier artisanal a suscité de emplois institutionnels : atelier public (1789), atelier de charité (av. 1838), atelier nationaux en 1848, liés aux événements de l'histoire sociale, d'autres emplois dépendant de l'évolution technique et industrielle (les ateliers d'une usine). L'artiste d'ate-

lier est devenu au XIX^{ème} siècle, l'un des symboles de l'activité artistique et de l'artiste (langage, argot d'atelier, 1845, chez Baudelaire), avec des emplois dérivés : « ensemble des artistes travaillant autour d'un maître » (œuvre d'atelier), « activité du peintre ». Il trouve aussi pour sens le terme groupe de travail qui s'emploie dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle en art dramatique et en pédagogie¹.

¹ *Ibid*, Alain Rey, p. 226, tome 1

Atelier graphique participatif n. m. : il désigne un ensemble de personnes travaillant ensemble. Par exemple, le designer graphique intègre les participants dans le processus créatif autour d'un même objectif celui de produire de l'image. Ce type d'atelier permet d'initier et de sensibiliser les individus au graphisme, permet de développer la créativité, de faire ensemble, de faire avec les mains, de partager ses savoir-faire et connaissance, de manipuler des images, des outils graphiques, de susciter un recul critique face aux images.

Artefact n. m. : objet non vivant créé par l'homme à l'aide d'une technique. Il rend possible une vie psycho-sociale c'est-à-dire qu'il crée du lien so-

cial. Par exemple le langage est un artefact et donc un outils de transmission et de lien social. L'objet technique est lui aussi un artefact.

Autrui pron. : c'est ce qui est autre.

C

Commun adj. et n. : provient du latin *communis* en 842 « qui appartient à plusieurs » d'où, au figuré, « qui est accessible à tous, avenant (d'une personne) ». Le mot latin est formé de *cum* signifiant avec (co) et de *munis* pour « qui accomplit sa charge », apparenté à *munus* « charge » et « offrande, présent ». La racine de ces mots est °mei- « changer, échanger » ; elle se retrouve dans des termes indo-européens désignant des échanges réglés par l'usage, souvent avec une valeur juridique (muer, muter, migrer)¹. Le commun c'est partager avec d'autres².

¹ *Ibid.*, Alain Rey, p. 778, tome 1

² <http://www.cnrtl.fr/definition/commun> le 9 janvier à 19h

Les communs, pluriel substantivé (1704), dénomme les bâtiments d'un château de cuisine, écuries, etc. Le sens médiéval et féodal de commun, « qui appartient à un groupe de personnes, à

toute la population », exporté en Angleterre par les normands, est resté vivant sous la forme anglaise *common*. On le retrouve dans des contextes historiques successifs, avec *common law* (voir *Commonwealth*), et comme substantif, dans *Commons* (traduit par *commune* en français : chambre des communes) et pour une terre appartenant à une communauté. L'emploi de *commons* pour « bien commun », normal en anglais, n'existait pas en français avant l'usage international, en économie, de la notion de « biens communs » (*common good*) entraînant par calque en de l'anglais (2010) celui du substantif (les communs de l'éducation, de la connaissance...), objet de réflexion sur la gestion des biens en partage, et interférant avec l'adjectif public¹. Les communs sont une possibilité de mettre en commun des idées, des connaissances à la disposition d'un grand nombre de personnes ou de choses. Il se rattache également à la notion de biens communs comme lieu de partage et de rencontre entre les individus.

¹ *Ibid*, Alain Rey, p. 778-779, tome 1

² *Ibid*, Alain Rey, p. 789, tome 1, le 20 novembre à 17h02

Compréhension n. f. : vient du latin *compréhension* en 1372 signifiant action de saisir ensemble. C'est une dérivé du mot *comprendre*².

Comprendre v.tr : provient du mot *cumprandre*, qui est emprunté au latin *comprehendere*, forme contracté du latin classique *comprehendere*, signifiant « saisir ensemble » et, intellectuellement, « saisir par l'intelligence, la pensée »¹. Ce verbe est formé de *cum* (avec) et de *co* et de *prehendere* (prendre). C'est aussi se saisir, prendre avec, envahir, englober, embrasser un tout. Par extension, comprendre a reçu le sens aujourd'hui dominant de (saisir intuitivement l'essence de quelqu'un approuver le bienfondé de ses motivations, auquel se rattache certains dérivés².

¹ *Ibid*, Alain Rey, p. 789, tome 1, le 20 novembre 2018 à 16h34

² *Ibid*, Alain Rey, p. 789, tome 1, le 20 novembre à 17h02

Consumérisme n. m. : mouvement visant à donner aux consommateurs un rôle actif au niveau économique et social³. Le terme provient de l'anglais *consumerism*, de *consumer*, consommateur, avec le suffixe *-isme*, servant à former des mots correspondants à une attitude, un comportement, une doctrine, un dogme, une idéologie ou une théorie. Premier sens du mot *consumérisme*. IL désigne l'ensemble des doctrines, actions et organisations ayant pour objectif la défense des intérêts des consommateurs. La forme la plus fréquente du *consumérisme* est l'association de

³ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/consum%C3%A9risme/18532> le 12 février à 16h54

consommateurs. Ses actions couvrent les domaines de la protection, de l'information, de l'éducation et le respect des droits des consommateurs. Deuxième sens, Le terme consumérisme est parfois utilisé en sociologie ou dans le langage courant pour qualifier une idéologie économique où la consommation de biens et services dispose d'une place capitale dans la société, sans qu'une idéologie politique lui soit clairement associée, ou si c'est le cas, de manière subtile et insidieuse. On parle alors de société de consommation¹.

¹ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Consumérisme.htm> le 12 février à 16h58

E

Environnement n. m. : est un dérivé du mot *environ*. Il désigne l'ensemble des éléments et phénomènes physiques qui environnent un organisme vivant². C'est ce qui est autour de moi. L'environnement peut être physique, biologique, climatique...etc. Il entoure et influence les êtres vivants. C'est le cadre, l'entourage, la sphère sociale...etc.

² *Ibid*, Alain Rey, p. 1193, tome 1

Expérimenter v. tr. : provient du bas latin *experimentare* qui signifie essayer, expérimenter et

du latin classique *expertimentum* signifiant essai, épreuve, expérience. Il est lui-même dérivé de *expireri* et de l'ancien français *expertiment* qui veut dire expérience. Le verbe expérimenter prend comme sens de « pratiquer des opérations destinées à étudier quelque chose » ou encore « connaître par expérience personnelle »¹.

¹ *Ibid*, Alain Rey, p. 1290, tome 1

Expérimentation n. f. : ce terme en 1834 est employé spécialement en sciences (1865, Cl. Bernard)². C'est l'action d'expérimenter. Elle provoque l'expérience en vue d'observer le (ou les résultat(s))³.

² *Ibid*, Alain Rey, p. 1290, tome 1

³ <http://www.cnrtl.fr/definition/exp%C3%A9rimentation> le 8 novembre à 10h28

Expérience n. f. : provient du latin *experientia* « épreuve, essai, tentative » et « expérience acquise, pratique », dérivé de *experiri* « faire l'essai de », faire comme l'expert (v. 1265). Le verbe est formé du préfixe *ex-* et de *peritus* c'est-à-dire « qui à l'expérience de, habile à », participe passé d'un verbe *°periri* non attesté du mot *impéritie*. *°Periri* est sans doute en rapport avec le grec *peira* « expérience » empirique et se rattache à la racine indoeuropéenne *°per-* « aller de l'avant, pénétrer dans » (*péril*, *pirate*, *pore*, *port*). Ce mot désigne

d'abord le fait d'éprouver quelque chose considéré comme un enrichissement de la connaissance, puis l'ensemble des acquisitions de l'esprit au contact de la réalité. En philosophie, il s'emploie pour désigner un acte procurant l'expérience de quelque chose. Il représente aussi la pratique de quelque chose¹.

¹ *Ibid.*, Alain Rey, p. 1368, tome 1

Expliquer v. tr. : c'est faire comprendre quelque chose par un développement écrit, oral ou gestuel. C'est aussi informer, renseigner, faire connaître quelque chose par un développement détaillé. C'est éclaircir, rendre clair et compréhensible ce qui a un sens vague, obscur ou inconnu². C'est aussi commenter, analyser et interpréter. De la vient le verbe s'expliquer désignant une chose qui doit être rendue intelligible. Plusieurs sens sont possibles comme faire connaître sa pensée, rendre raison d'un fait puis faire une mise au point sur un malentendu, ou encore rendre clair. C'est aussi avoir une discussion³.

² <http://www.cnrtl.fr/definition/expliquer> le 15 novembre à 11h45

³ *Ibid.*, Alain Rey, p. 1291, tome 1

F

Forme n. f. : est emprunté (fin XI^{ème} siècle) au latin forma « moule », « objet moué » et « forme », qui semble lié au grec morphê par un rapport de métathèse et lui correspond pour le sens (morpho), forma a peut-être été emprunté au grec par l'intermédiaire de l'étrusque. Forme a développé le sens général d' « apparence sensible » (v. 1119) ; de là le mot désigne l'ensemble des traits qui rendent l'identification possible (1155) et, par métonymie, ce qui est confusément perçu (1835). La forme est l'ensemble de traits caractéristiques qui permettent à une réalité concrète ou abstraite d'être reconnue. C'est la qualité d'un objet, résultant de son organisation interne, de sa structure, concrétisée par les lignes et les surfaces qui le délimitent, susceptible d'être appréhendée par la vue et le toucher, et permettant de le distinguer des autres objets indépendamment de sa nature et de sa couleur¹.

¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/forme> le 3 février à 10h51

1 Qu'est-ce que voir une image ? Conférence de Marie-José Mondzain, 13 juillet 2004, durée 85min, auteur/producteur UTLS - la suite, 3 décembre 2017 à 10h01, https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/qu'est_ce_que_voir_une_image.1405 le 1^{er} décembre à 14h07

2 *Ibid*, Alain Rey, p. 1710, tome 2

3 <http://www.cnrtl.fr/definition/individuation> le 15 décembre à 12h40

Image n. f. : Marie-José Mondzain définit l'image comme la condition de la visibilité pour un sujet parlant c'est à dire que la relation d'image est la condition fondatrice du voir. Elle parle de l'image comme opérateur de séparation, comme miroir d'identification différencié et non de duplication. L'image construit à l'accès à la visibilité de soi comme autre. Elle précise que l'image se pense dans un triangle relationnel¹.

Individuation n. f. : ce mot est un emprunt (1551) au latin scolastique *individuation*, c'est le fait de devenir un individu, d'être doté d'une existence singulière². L'individuation permet de distinguer un individu des autres de la même espèce ou du groupe, de la société dont il fait partie. C'est le fait d'exister en tant qu'individu³. Jean-Hugues Barthélémy dans son ouvrage *Du mort qui saisit le vif* nomme les 3 dimensions dans l'individuation. Ce sont le psychisme (c'est nous), la technique (les artefacts et les objets techniques) et la dimension collective (être en interaction avec les autres). Par exemple, la nourriture est le premier élément de la technique et c'est aussi le premier outils de transmissions.

Individu n. m. : Il désigne avant tout ce qui est indivisible. C'est tout être concret, donné dans l'expérience, possédant une unité de caractères et formant un tout reconnaissable. Spécimen vivant appartenant à une espèce donnée ; être organisé, vivant d'une existence propre et qui ne peut être divisé sans être détruit¹.

¹ <http://journals.openedition.org/appareil/599> le 15 décembre à 15h40

K

Kit n. m. : est l'ensemble des pièces détachées d'un objet, vendues avec un mode d'emploi permettant de le monter soi-même.

M

Manipule n. m. : trouve plusieurs emprunts au latin *manipulus*, dérivé de *manus* qui veut dire main². Chacun de ses emprunts se rattache à l'usage de la main.

² *Ibid*, Alain Rey, p. 1999, tome 2

Manipuler v. tr. : est un dérivé du mot manipule.

En 1765 il désigne l'action de « faire des manipulations en laboratoire », terme formé à partir de l'ancien sens de manipule en pharmacie. Il trouve son origine dans le latin manipulare en 1045 où celui-ci signifiait « conduire par la main ». En effet, sa définition rejoint celle du mot manipulation. Manipuler permet de faire fonctionner, d'utiliser, de toucher, de tenir, de transporter avec les mains¹. Par extension, manipuler est employé couramment au sens de « manier et transporter »; il a pris en 1842 le sens figuré d'arranger par des moyens occultes et suspects » et, plus généralement, « influencer (qqn) à son insu »; dans ce sens, il s'est substitué à manier. Il a donné manipulateur, trice n. et adj. en 1738. Ici, il apparaît avec son sens figuré dans un contexte politique, puis il est également employé en 1762 comme synonyme d'opérateur en laboratoire et attesté récemment (milieu XX^e s.) comme adjectif².

¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/manipuler> le 8 novembre à 11h26

² *Ibid*, Alain Rey, p. 1999-2000, tome 2

³ *Ibid*, Alain Rey, p. 2000, tome 2

Manipulable adj. : du sens passif, est lui aussi récent (XX^e s.)³.

Manipulation n. f. : c'est l'action de manipuler. À l'école, c'est un exercice scolaire au cours duquel

les élèves manipulent. Elle désigne aussi l'action de mettre en oeuvre, de manoeuvrer, d'utiliser. Au sens péjoratif, elle est considérée comme une manoeuvre par laquelle on influence à son insu un individu, une collectivité (le plus souvent en recourant à des moyens de pression tels que les mass média)¹. Historiquement, ce terme vient du latin *manipulus* en 1716. C'est ensuite que son sens ce modifie et devient un dérivé de *manipuler* en 1760. Depuis 1767, il signifie au figuré, « manoeuvre, occulte intrigue », il se développe dans la critique des idéologies².

¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/manipulation> le 8 novembre à 10h47

² *Ibid*, Alain Rey, p. 2001, tome 2

Manip n. f. : est une abréviation familière de la manipulation. Il est utilisé dans le jargon scolaire pour désigner les manoeuvres opérées dans toute manipulation³.

³ *Ibid*, Alain Rey, p. 2000, tome 2

Médiateur, trice adj et n. : est emprunté au bas (v. 1265) au bas latin *mediator*. Il est apparu en français dans un emploi spécialisé en théologie chrétienne, Jésus étant dit médiateur entre Dieu et l'homme. Puis, il a pris le sens plus général de « personne qui s'entremet pour effectuer un accord » (v. 1355), spécialement en droit interna-

¹ *Ibid*, Alain Rey, p. 2054, tome 2

² <http://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9diateur> le 8 novembre à 12h43

tional (1437) où l'acceptation moderne doit beaucoup (1973) au modèle de l'ombudsman suédois¹. Le médiateur est une personne ou chose qui sert d'intermédiaire, de lien entre deux ou plusieurs entités².

³ *Ibid*, Alain Rey, p. 2054, tome 2

⁴ <http://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9diation> le 2 février à 10h29

Médiation n. f. : provient du bas latin *mediatio*, nom correspondant au verbe *mediare*, être au milieu de et de *medius*, au milieu (mi-). En ancien français, le mot a le sens de « division » (XIII^{ème} siècle). Il a pris au XVI^{ème} siècle sa valeur moderne « d'entremise destinée à concilier des personnes, des partis », d'abord en religion dans une relation entre l'homme et Dieu (1541), puis surtout en droit et en diplomatie (1978). Par extension, il s'applique au fait de servir d'intermédiaire, dans ses emplois didactiques (particulièrement en philosophie)³. C'est l'action de servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs choses⁴.

Médiation culturelle n. f. : c'est une forme particulière de médiation qui regroupe l'ensemble des actions visant à mettre en relation un public avec une offre artistique ou culturelle. Ses finalités sont tout à la fois éducatives, récréatives et citoyennes.

Voulant œuvrer tant sur le registre du sens que sur celui du vivre ensemble, la médiation culturelle s'inscrit dans une double perspective de démocratisation culturelle (accès du plus grand nombre aux valeurs patrimoniales) et de démocratie culturelle (valorisation des expressions culturelles des populations)¹.

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9diation_culturelle le 2 février à 11h06

Méthode n. f. : emprunt (1537) au bas latin *methodus*, terme scientifique employé en médecine, en géométrie et en rhétorique, emprunt au grec *methodos*, formé de *meta* (meta-) et de *hodos* « route, voie », « direction qui mène au but. *Methodos* signifie proprement « cheminement, poursuite » mais l'on est passé du concept constatif (le chemin suivie) au concept normatif (le chemin à suivre) : de là, le sens de « recherche, traité, doctrine scientifique ». *Méthode* a été introduit en médecine au sens de « manière particulière d'appliquer une médication » mais il a pris très tôt celui de procédés raisonnés sur lesquels repose l'enseignement, la pratique d'un art. (1546), en particulier en pédagogie (1547). Le sémantisme du mot s'enrichit au XVII^{ème} siècle tant dans un contexte intellectuel (1637, Descartes, Discours de la méthode) que technique, où il est un quasi-synonyme

¹ *Ibid*, Alain Rey, p. 2093, tome 2

² <http://cnrtl.fr/definition/m%C3%A9thode> le 3 décembre à 12h05

³ *Ibid*, Alain Rey, p. 2093, tome 2

⁴ <http://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9thodologie> le 1 février à 12h01

de procédé, de moyen au sens de « manière de faire » (1647)¹. La méthode est une manière de conduire et d'exprimer sa pensée conformément aux principes du savoir².

Méthodologie n. f. : (1829) est peut-être également un emprunt à l'anglais *methodology* (1800³). C'est l'ensemble de règles et de démarches adoptées pour conduire une recherche⁴, une pratique.

Méthodologie de design n. m. : c'est proposer une façon de faire du design, de penser autrement pour créer et faire différemment. Dans le cas de mon mémoire c'est de proposer des ateliers graphiques participatifs par un retour du faire et du faire ensemble autour de la manipulation d'objets graphiques.

Milieu n. m. : ce mot est composé de mi et de lieu. Balzac dans son avant propos de *la comédie humaine* désigne le milieu comme l'ensemble des conditions extérieures dans lesquelles vit et se développe un individu⁵. C'est le cadre dans lequel évolue un individu. C'est le lieu qui est dans moi et dont je fais partie, je le génère, je vis avec, je

⁵ *Ibid*, Alain Rey, p. 2108, tome 2

le produit...etc. Je vis avec et je contribue à mon milieu en l'approvisionnant. C'est à la fois ce qui est autour de l'individu (environnement) et entre les individus (medium). Les deux sens du terme de milieu se rejoignent dans une philosophie de l'individuation selon laquelle, pour comprendre la relation de l'individu et de son milieu, il faut partir du mi-lieu de cette relation, c'est-à-dire au point où ni l'individu ni le milieu ne sont encore constitués. Le milieu n'est donc pas, à proprement parler, extérieur à l'individu : il en est le complémentaire, à ce titre il n'est pas l'environnement¹.

¹ <http://arsindustrialis.org/vocabulaire-milieu-associe-dis-socie> le 4 février à 12h04

² *Ibid*, Alain Rey, p. 2133, tome 2

³ <http://www.cnrtl.fr/definition/modulaire>, le 9 janvier à 17h50

Modulaire adj. : provient du mot module qui a donné l'adjectif modulaire en 1845-1846². Il est constitué de modules, d'éléments aptes à toutes sortes de combinaisons³.

Module n. m. : est un emprunt en 1547 au latin *modulus* « mesure », également attesté comme terme d'architecture et de musique dérivé de *modus* « mesure » (mode, moule). Il est emprunté à l'anglo-américain module, de même origine que le français, « petit élément s'intégrant dans un ensemble » employé spécialement depuis 1961⁴.

⁴ *Ibid*, Alain Rey, p. 2133, tome 2

O

Open source n. m. : est un logiciel « open source » ou « libre », c'est la possibilité de libre redistribution, d'accès au code source et de création de travaux dérivés d'un logiciel. L'open source permet à quiconque de partager, modifier et redistribuer librement le logiciel sous une licence. L'open source et le logiciel libre répondent aux critères établies par L'Open source Initiative (OSI) et la Free Software Foundation . L'Open source Initiative est une organisation dévouée à la promotion des logiciels open source. La Free Software Foundation (FSF) est une organisation qui fait la promotion du logiciel libre et défend les utilisateurs¹.

³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Open_Source_Definition le 17 janvier à 14h22

Opération imageante n. f. : selon Marie-José Mondzain c'est lorsque le sujet accède à sa perception propre par l'image de soi qu'il se représente comme l'image d'un autre. Voir une image se pense donc dans le rapport avec autrui.

Outil graphique n. m. et adj. : qui a rapport au graphisme, au dessin, à l'action ou à la manière de tracer quelque chose : L'œuvre graphique d'un dessinateur. Qui est effectué au moyen de signes,

¹ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/graphique/37917> le 7 février à 11h07

du dessin, de la carte et surtout du dessin linéaire :
Représentation graphique d'un phénomène¹.

P

² *Ibid.*, Alain Rey, p. 2454, tome 2

Participation n.f : est emprunté (1775) au dérivé latin *participatio*, -onis « partage », employé spécialement chez saint Augustin pour désigner le mode selon lequel les êtres créés « participent » de la divinité. Des ses premières attestations, le mot a le sens général d'« action d'avoir part, de participer à »². C'est l'action de participer à quelque chose³.

³ <http://www.cnrtl.fr/definition/participation> le 5 février à 11h13

Participer v. intr. : est emprunté (XIII^{ème} siècle) au latin *participare* qui a trois acceptions : « faire participer » (sens emprunté par le moyen français qui l'atteste en 1355), « partager, répartir » (d'ou le moyen français participé « donner en partage » 1552) et « avoir sa part ». C'est un dérivé de *particeps* « qui a une part de, qui partage », lui-même de *pars*, *partis* (part) et *capere* « prendre » (cap-ter)⁴. C'est prendre part activement à quelque chose⁵.

⁴ *Ibid.*, Alain Rey, p. 2454, tome 2

⁵ <http://www.cnrtl.fr/definition/participer> le 5 février à 11h17

¹ <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/participatif/> le 12 janvier à 16h31

² http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/participatif_participative/58371 le 12 janvier à 16h30

³ *Ibid*, Alain Rey, p. 2494, tome 2

⁴ *Ibid*, Alain Rey, p. 2494, tome 2

Participatif adj. m. : relatif à la participation, c'est-à-dire l'action de contribuer à quelque chose, d'en faire partie¹. Il implique une participation active des protagonistes dans une action, une activité².

Pédagogie nf. : est emprunté en 1495 au dérivé grec *paidagôgia* signifiant direction, éducation des enfants. D'abord employé pour « instruction éducation concrète des enfant », pédagogie désigne aujourd'hui la science de l'éducation des jeunes, l'ensemble des méthodes qu'elle met en œuvre (1611) et la qualité du bon pédagogue³.

Pédagogue n. : est emprunté au latin *paedagogus*, lui-même du grec *paidagôgos* signifiant l'esclave chargé de conduire les enfants de son maître à l'école ; au sens propre de celui qui conduit les enfants. Le mot est composé de *pais*, *paidos* pour enfant (pédiatre) et de *agôgos* pour qui conduit, de *agein* pour conduire, mener qui correspond au latin *agere* (agir)⁴. Le pédagogue est un précepteur chargé de l'éducation d'enfants.

Pratique n. f. : est le fait d'exercer une activité particulière, de mettre en œuvre les règles, les

¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/pratique> le 12 janvier à 10h

principes d'un art ou d'une technique. La pratique rassemble les savoir-faire, les compétences résultant de l'exercice habituel d'une activité. C'est être familiarisé avec, avoir l'expérience de¹. Ce mot est emprunté en 1265 au latin chrétien *practice* qui désigne la vie active, la conduite, par opposition à la contemplation, emprunt au grec *partikê* (ous entendu *teknê*) employé chez Platon par opposé à *theoretikê* (théorie) ou *gnoseikê* (gnose) qui désignent la science spéculative. *Pratikê* est le féminin substantivé de *pratikos* « habitué ou propre à agir, efficace », bien attesté chez Aristote et Platon. Cet adjectif est dérivé, par l'intermédiaire de l'adjectif verbal, en *-tos*, de *prassein* (pragmatique) « accomplir, faire, achever ».

Pratique « application des règles et principes s'oppose à partir du XIV^{ème} siècle à théorie aussi dans les locutions mettre en pratique (1588) qui équivaut à appliquer, dans la pratique (1656) et en pratique. Le mot désigne en particulier une manière concrète d'exercer une activité, souvent précisée par un complément de détermination (fin XIV^{ème} siècle). [...] En revanche, le sens neutre de « manière habituelle à une personne, à un groupe, de faire quelque chose » (v.1465) reste vivant, entraî-

nant celui d' « expérience, habitude des choses » (1530). (...) Par métonymie de l'opération à celui qui la fait ou qui en est le médiateur, pratique, après avoir désigné la fréquentation habituelle de quelqu'un (1580), et spécialement le fait de se fournir habituellement chez un marchand (1588), chez un avocat, un médecin, a signifié « clientèle » (1524), puis (une pratique) « client » (1670). (...) La spécialisation de (la) pratique dans le domaine des transactions commerciales a suscité l'expression libre pratique, employée en marine pour désigner la liberté de communiquer avec un port, en particulier après une quarantaine (1835)⁴.

⁴ *Ibid*, Alain Rey, p. 2754-2755, tome 2

R

Remède n. m. : est emprunté (1181) au latin *remedium* « médicament », « expédient », de *re* (*re-*) à valeur intensive, et *mederi* « soigner », spécialisé dès l'origine dans la langue médicale (médecin). Il désigne au sens large et archaïque une valeur figurée « ce qui combat, prévient, guérit un mal quelconque », attestée dès la fin du XII^{ème} siècle sous les formes *remdie* et *remeide* (v. 1190)

¹ *Ibid*, Alain Rey, puis remède (v. 1283, au féminin ; puis au masculin, p. 3117, tome 3 v. 1355)¹. Le remède est un moyen thérapeutique. Il

² <http://www.cnrtl.fr/definition/rem%C3%A8de> permet de se soigner, de se guérir².
10h le 4 janvier
à 8h06

S

Schème n. m. : pour Kant, il désigne la représentation qui est intermédiaire entre les phénomènes perçus par les sens et les catégories de l'entendement². Gilbert Simondon en parlant de l'objet, le désigne comme étant la trace de l'objet, de sa fabrication et de sa forme. C'est un ensemble de concepts permettant de se faire une image de la réalité en résumant les éléments disparates de cette réalité à l'aide d'instruments fournis par la raison³.

² *Ibid*, Alain Rey, p. 3255, tome 3

³ Gilbert Simondon, *l'invention dans les techniques*, cours et conférences, édition établie et présentée par Jean-Yves Château, traces écrites, seuil, septembre 2005,

Signe n. m. : est emprunt au latin classique *signum* qui avait le sens général de « marque distinctive, empreinte ». Faire signe de (1494), faire signe à quelqu'un, depuis la Renaissance (v. 1550), le mot désigne un objet matériel simple (geste, figure...) qui, par convention ou par rapport naturel, est pris pour tenir lieu d'une réalité complexe ; c'est alors

¹ *Ibid.*, Alain Rey,
p. 3344, tome 3

² [http://www.
cnrtl.fr/definition/
signe](http://www.cnrtl.fr/definition/signe) le 8 février
à 12h27

un quasi-synonyme de symbole ; avec cette valeur le mot s'emploie en particulier en parlant de l'écriture (1690) et en musique (1767). Au XX^{ème} siècle, en linguistique (1910, F. de Saussure) et en sémiologie, définie Saussure comme « science des signes » (sémiologie, sémantique), le concept prend une valeur très large incluant le langage¹. C'est une chose, un phénomène perceptible ou observable qui indique la probabilité de l'existence ou de la vérité d'une chose, qui la manifeste, la démontre ou permet de la prévoir². En d'autres termes c'est ce qui permet de connaître, de reconnaître, d'observer quelque chose. Umberto Eco écrivain et théoricien italien, dans son ouvrage *Le signe*, distingue le signe naturel du signe artificiel. Le signe artificiel désigne : « ceux que quelqu'un (homme ou animal) émet consciemment sur la base de conventions précises, en vue de communiquer quelque chose à quelqu'un (et c'est bien de cela qu'il s'agit dans le cas de mots, des symboles graphiques, des dessins, des notes de musique, etc). À l'origine de ces signes, il y a toujours un émetteur. » À l'inverse, le signe naturel : « seraient les signes sans émetteur intentionnel, provenant donc d'une source naturelle, et que nous

¹ Umberto Eco, *Segno*, éditeur Arnoldo Mondadori, Milan, 1980, tr. fr. Le signe, éditions Labor, 1988, p. 48

interprétons comme symptôme et indices (comme les taches sur la peau, qui permettent au médecin de diagnostiquer certains troubles hépatiques, les bruits de pas annonçant la venue de quelqu'un, le nuage annonciateur de pluie, et ainsi de suite)¹ ». Le signe est établie dans une culture donnée. Il sera interprété de différentes manières selon la culture, une époque, une croyance...etc. Morris dit que : « une chose n'est un signe que parce qu'elle est interprétée comme le signe de quelque chose par un interprète² ».

² *Ibid*, Umberto Eco, p. 49

T

Transmettre v. tr. : c'est faire passer, faire parvenir, faire passer quelque chose à quelqu'un. On parle aussi de la transmission des savoirs et des connaissances.

U

Usage n. : a pris (fin XV^l^{ème} siècle) par extension la valeur de « fait de pouvoir produire un effet particulier et voulu », d'où l'emploi disparu pour « fonction, destination », et l'expression restée courante à usage (de) : à usage interne, externe. Avec la même valeur générale, usage entre XVII^l^{ème} siècle. dans plusieurs locutions dans des emplois concrets et abstraits : mettre en usage à signifié « se servir effectivement de », puis « commencer à se servir de quelque chose », à l'usage équivaut à « lorsqu'on s'en sert », faire usage de à « se servir de ». Usage a signifié aussi par extension du sens de « pratique sociale », le mot désigne (1666, Molière) l'expérience du monde, les bonnes manières qu'elle donne, et équivaut à « habitude particulière (dans un groupe) » (1654, l'usage de la cour)¹.

¹ *Ibid*, Alain Rey, p. 3810, tome 3

Usagé, éé adj. : e été lié à plusieurs valeurs du nom. L'adjectif a signifié « accoutumé, habituel » (1289, usagié) et a qualifié une personne qui connaît les usages du monde (1735)². C'est la pratique, manière d'agir ancienne et fréquente, ne comportant pas d'impératif moral, qui est habituellement observée par les membres d'une société déterminée, d'un groupe social donné³.

² *Ibid*, Alain Rey, p. 3810, tome 3

³ <http://www.cnrtl.fr/definition/usage> le 23 janvier à 8h30

Usager, ère adj. et n. : a désigné la personne qui connaît bien les usages, les us et coutumes (1320). Le mot n'est plus employé comme aux sens de « qui à l'habitude de faire quelque chose » (v. 1375) et d'« usuel » (1380). Le nom est aussi un terme juridique qui désigne celui qui a un droit réel d'usage (1319). Usager, repris au XX^{ème} siècle, se dit aujourd'hui couramment d'une personne qui utilise un service public (1904). En relation avec usage en linguistique, il désigne ensuite spécialement (1955) un utilisateur de la langue¹.

¹ *Ibid*, Alain Rey, p. 3810, tome 3

V

Visibilité n. f. : d'après Marie-José Mondzain ce terme s'oppose à celui d'image. La visibilité n'est pas suffisante. Pour elle, l'image est la condition de la visibilité pour un sujet parlant c'est à dire que la relation d'image est la condition fondatrice du voir.²

² *op. cit.*, Marie-José Mondzain,

Vivre v. intr. : son premier sens, c'est être en vie. C'est pouvoir épanouir ses qualités et aptitudes propre. Vivre est différent de survivre ou de sous

¹ Edgar Morin, *Enseigner à vivre, manifeste pour changer l'éducation*, Ed Actes sud, coll. Play bac, 2014 p. 23

vivre : c'est être priver de jouissance que peut apporter la vie, satisfaire difficilement les besoins élémentaires et alimentaires, ne pas pouvoir épanouir ses aspirations individuelles. Vivre système occidentale, l'être et l'avoir.¹ Edgard Morin p.23

Voir v. intr. : Marie-José Mondzain philosophe et spécialiste des images en donne une définition. Voir pour l'homme c'est : un geste organique et une opération complexe où se joue la capacité de chacun de se séparer, de se penser séparé de ce qu'il voit, de se savoir vu par d'autres regards. Elle va ajouter les notions de parole et de séparation dans la relation entre l'image et soi. Elle précise que le sujet qui voit est un sujet parole. Donc l'image, la vision et la parole sont liées. Voir et parler font le sujet, l'homme.²

² *op. cit.*, Marie-José Mondzain,





Texte du mémoire sous licence creative commons
BY-ND-NC-SA

Police de caractère :
- Antique Olive Std - conçu par Roger Excoffon
- Liberation Sans - conçu par Red Hat

Imprimé en Février 2018 à Hyper copy, 15 Rue du Théâtre
Français, 13001 Marseille





